

**Sujet :** [INTERNET]

**De :** marie therese martin <rogermarie2009@live.fr>

**Date :** 07/01/2021 18:39

**Pour :** "pref-icpe@val-doise.gouv.fr" <pref-icpe@val-doise.gouv.fr>

Madame, Monsieur.

Je vous demande de bien vouloir enregistrer mon avis négatif ainsi que celui de mon conjoint M. Roger Martin quant à l'établissement d'un site de stockage de déchets inertes sur la commune de Fontenay en Parisis.

En effet les déchets provenant du BTP sont par nature porteurs de particules dangereuses et le site étant privé nous n'avons aucune certitude sur la fiabilité des contrôles qui seront effectués.

Les quelques 70 allers et retours de camion à proximité d'un complexe sportif, d'un poney club et d'un centre aéré et d'habitations sont mal venues dans un village et incompatibles avec notre sécurité.

Tout comme l'importance du volume des déchets de plus d'un million de mètres cubes qui vont générer un rehaussement de terrains facteur de risques de dégâts des eaux et de glissement de terrain.

Les risques de pollutions de tout genre sont énormes sans que la commune tire un quelconque avantage. D'ailleurs, lors de l'enquête publique la commissaire enquêteur a émis un avis défavorable.

Nous savons très bien que le pôle équestre censé accueillir les jeux olympiques ne sera pas prêt en 2021 ce n'est que poudre aux yeux afin de faire accepter aux fontenaysiens un projet qui ne leur apportera que des nuisances. En effet la société gestionnaire du site, Environnement TP précise dans son Cerfa qu'il exploiterait le site pendant 5 ans avec mise en place des sols sportifs la 6ème année soit en 2026. Prétendre le contraire est mensonger. Certes Environnement TP a reçu un avis favorable mais sous réserve de la livraison des travaux et l'organisation des jeux stipule bien qu'un avis favorable ne signifie pas que le site sera retenu pour les jeux car le choix se fera aussi en fonction des commodités de transport, d'hébergement et de restauration à proximité Or, notre région ne s'avère pas particulièrement performante dans ces domaines.

Je vous remercie de votre attention,

Cordialement

Marie-Thérèse Martin, habitant et née à Fontenay.